

# Le scandale des crédits carbone plane sur l'agriculture

L'agriculture vaudoise cherche des solutions pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Parmi celles-ci, les certificats de compensation carbone. Dans un rare moment de rassemblement, les milieux écologistes et agricoles décrient leurs incohérences. Enquête



“Nous sommes à la veille d'un gros scandale. Après l'Ukraine, la bulle va exploser quand on aura le temps de s'y pencher.” La bulle, c'est celle des crédits de compensation carbone, qui occupe de plus en plus l'agriculture, dans le canton de Vaud aussi. Et si Frédéric Brand, chef de l'agriculture vaudoise, est si pessimiste, c'est que ce marché libre prend de l'ampleur, sans forcément devenir plus transparent, ni très accessible à tous.

Et d'un scandale, l'agriculture n'en a vraiment pas besoin. Elle est déjà au cœur d'une polarisation marquée entre ville et campagne, en témoignent les initiatives populaires contre les produits phytosanitaires ou contre l'élevage intensif.

C'est que l'agriculture cherche urgemment des moyens de réduire ses émissions de gaz à effets de serre. Comment peut-on être climatiquement neutre avec une exploitation d'une centaine de vaches ? La réponse, c'est qu'on ne peut pas, ou seulement un certain pourcentage. Alors on compense.

Le principe est simple: ce qu'un agriculteur émet en carbone, il peut le compenser grâce à des actions "eco-friendly", comme l'installation de panneaux solaires, ou la plantation d'arbres sur son domaine. Et s'il ne peut pas, par lui-même, compenser ses émissions, il peut acheter des certificats carbonés à un confrère qui, lui, compense plus qu'il n'émet. Mais ce dernier n'est pas obligé de vendre son certificat à un autre agriculteur. D'autres peuvent le lui racheter à un meilleur prix, comme c'est le cas de nombreuses multinationales.

## Calculs erronés

TimacAgro en est une. La multinationale, basée en Bretagne, s'est associée à CarboCert, société allemande, et SouthPole, de Zürich, pour proposer un mécanisme de carbonisation des sols chez les agriculteurs sous le nom du programme TimaCarb. Le carbone séquestré dans le sol le nourrit, et ne pollue plus l'air. Pour chaque tonne équivalent CO<sub>2</sub> séquestré, CarboCert éditera un crédit carbone, que l'agriculteur pourra revendre 50 francs à SouthPole. A l'extrémité de la chaîne, ces derniers se tourneront vers la bourse pour faire bon usage du certificat.

Le programme que propose Mooh est similaire. La société coopérative travaille avec Agolin, spécialisé dans les nutriments animaliers, notamment dans le but d'améliorer la digestion des ruminants. Ils émettent donc moins de méthane. Si un agriculteur achète le produit Agolin, Mooh générera un certificat carbone, que l'agriculteur peut revendre.

Les chaînes sont longues, les concepts sont abstraits. Difficile donc pour les agriculteurs de faire la part des choses et de savoir exactement d'où vient son argent. Et de vérifier s'il est justement rémunéré.

Les programmes de compensation d'émissions de carbone existent depuis une vingtaine d'années. En 2021, les accords de Paris en rendent certains obligatoires, surtout dans l'industrie. Mais dans l'agriculture vaudoise, de telles obligations restent inexistantes, dans l'attente d'un accord pour la nouvelle loi CO<sub>2</sub>. Alors ils sont sur le marché libre. Un fait essentiel, selon David Maradan, professeur d'économie à Genève et directeur d'EcoSys, un bureau d'étude d'économie de l'environnement. "On a besoin de ces marchés volontaires, c'est illégal de les interdire, dans le cadre du droit à la concurrence. Mais comme n'importe quel marché, il doit respecter la législation. Et pour l'instant, on a pas vraiment un cadre légal adapté."

Cela engendre des faux calculs, ce qui déplaît tout particulièrement à Aude Jarabo, de Prométerre. "Les spécialistes recommandent d'effectuer vingt forages à trente centimètres de profondeur. Timac Agro ne descend pas plus bas que vingt centimètres." Toujours mieux que de ne rien faire, selon Aurélien Roger, de Timac Agro. "Je comprends la peur du scandale, car il est possible que dans quelques années on se rende compte qu'on a surestimé la quantité de carbone séquestrée. Mais ce n'est pas dramatique. De toute façon, le marché du carbone est en pleine expansion, et le prix va augmenter."

Si pour les milieux économiques, le concept est à prendre avec des pincettes, chez les écologistes, on est beaucoup plus critiques. Ces programmes participeraient à "une vaste fumisterie", selon Martine Gerber, députée Verte au Grand Conseil, elle-même agricultrice. "Ils

permettent de polluer légitimement en toute bonne conscience. Ça favorise le fait que certains ne bougent pas. Donc ils vont pouvoir polluer à la place des autres. »

Le vocabulaire est le même chez Frédéric Brandt, directeur du département général de l'agriculture et de la viticulture dans le canton de Vaud. Mais pour d'autres raisons. "C'est de l'esclavagisme moderne ! Les agriculteurs touchent 50.- pour des certificats que l'on revend 200.- ou même plus. C'est uniquement de la spéculation. Donc on recommande à nos agriculteurs de ne pas du tout entrer dans ce système."

## **Une solution à taille humaine**

"Le monde change, nous aussi". Christophe Longchamp regarde avec fierté sa parcelle de Chavannes-le-Veyron. Elle est recouverte d'un couvert végétal, un mélange de plusieurs espèces de plantes. Cette couche de végétalisation, laissée sauvage entre deux cultures, contribue à une meilleure biodiversité, et permettra à Christophe Longchamp d'augmenter son score de compensation CO2. C'est qu'il possède 80 taureaux, et qu'une telle exploitation consomme énormément.

Christophe Longchamp fait partie du programme lancé en mai dernier par Prométerre, dont le but est de se placer en détracteur des initiatives plus larges et plus floues comme celles de TimacAgro. "Il y a environ deux ans, il y a eu un boom de démarchage de ces entreprises auprès des agriculteurs. Et ils venaient vers nous en nous demandant de quoi il s'agissait, s'ils devaient vraiment s'engager", explique Aude Jarabo. Elle a été mandatée par Prométerre pour faire de l'ordre dans ces projets et conseiller les agriculteurs. Elle aussi regarde ces initiatives avec méfiance. "Un des gros défauts de ces programmes, c'est que l'agriculteur peut tout à fait avoir donné un nutriment à ses vaches, mais si derrière il s'est acheté trois tracteurs, ce n'est pas mieux pour la planète."

Une faille que prométerre vise justement à corriger dans son programme. Car ici, tout est pris en compte. Le nombre de bovins, le carburant agricole, la gestion des engrais. Tout est additionné, ce qui rend compte de l'empreinte carbone annuelle de l'exploitation. A ce chiffre, l'on retire ce que l'agriculteur stocke, ou économise en CO2. Aujourd'hui, les 34 hectares d'exploitation de Christophe Longchamp consomment 268 t/éq CO2. Sa séquestration de CO2 dans son sol, notamment grâce aux couverts végétaux, lui permettent de compenser 7% de ses émissions. Des efforts pour se rapprocher de la neutralité, l'agriculteur peut encore en faire. Il a déjà réduit l'utilisation de sa charrue, et donc sa consommation de pétrole. Il a installé des panneaux solaires. Dans un futur proche, il pense donner un supplément alimentaire à ses taureaux. D'autres initiatives proposées par prométerre lui paraissent moins faisables, comme planter des haies entre chacun de ses champs. Même s'il est conscient que cela lui permettrait d'augmenter considérablement son pourcentage de compensation.

Le but, sur le moyen terme, est de monter une filiale qui pourra générer les certificats. Mais cela prend du temps. "Il faut que le processus soit correct, et que l'argent reste dans l'agriculture" Sa motivation à participer à une telle expérience coule de source. "Je ne vois pas ça comme un devoir, si moi je dois compenser mes émissions, tout citoyen suisse doit les compenser. Moi il s'agissait plutôt d'une philosophie. J'ai des convictions et une conscience climatique."